

Les subsides

Le premier ministre a dit qu'il est très agréable de dormir à côté d'un éléphant, sauf s'il bouge un peu trop ou s'il se retourne. Cette métaphore a sans doute été trop souvent utilisée. C'est pour cette raison, a-t-il ajouté, que le libre-échange a été rejeté aux élections de 1911. Il menace la souveraineté du Canada et nous n'en voulons pas, que ce soit pendant les campagnes électorales ou n'importe quand. Voilà ce qu'il a dit. Les Canadiens vont suivre la situation de près pour veiller à ce qu'il tienne sa promesse.

Je n'ai pas l'intention de dépasser mon temps de parole, mais je voudrais parler un peu des dispositions du «Farm Bill» américain qui toucheront le Canada. Les dispositions les plus importantes sont certainement celles qui toucheront le commerce. Elles vont certainement nous empêcher de préserver la solidité de notre secteur agricole. Nous espérons pouvoir améliorer nos forêts et faire de la recherche utile au Canada, mais les négociations vont devoir être serrées.

[Français]

Le président suppléant (M. Gervais): Questions ou commentaires. L'honorable député de Lévis (M. Fontaine) a la parole.

M. Fontaine: Monsieur le Président, j'ai écouté l'honorable député de Renfrew-Nipissing-Pembroke (M. Hopkins) qui a tenté de nous parler du commerce international ainsi que des implications particulières avec nos voisins du Sud, les États-Unis.

Le député sait probablement que, actuellement, 80 p. 100 de nos échanges avec les États-Unis se font sans aucun tarif douanier. Le député sait aussi que les pourparlers que nous entreprenons actuellement avec nos voisins du Sud sont dus surtout aux irritants qui ont été développés, d'un côté et de l'autre de la frontière, et ces irritants ont été développés durant le règne du gouvernement qui nous a précédés. C'est le gouvernement libéral qui a permis la mise en place de tous ces irritants qui, aujourd'hui, font en sorte que le Congrès américain nous questionne sur les importations pour les États-Unis de nos produits canadiens.

Il ne faudrait pas que le député oublie que c'est son propre gouvernement qui a permis la mise en place de ces irritants. Et j'aimerais l'entendre se prononcer sur les difficultés que nous avons eues lorsqu'il s'est agi d'exporter des carcasses de porcs. N'eut été, à ce moment-là, des efforts de notre ministre de l'Agriculture (M. Wise), nous aurions diminué nos exportations de porcs.

A cause des irritants que vous avez laissé mettre en place, nous devons payer des taxes additionnelles sur le poisson salé. De plus, les mêmes irritants nous causent des problèmes sur les produits manufacturés en général et sur des produits forestiers.

Je demande donc à l'honorable député de Renfrew-Nipissing-Pembroke s'il peut trouver sur le document que le service de recherche du parti libéral lui a fourni, une réponse au climat propice qu'ils ont créé pour le développement des irritants qui entravent le commerce avec les États-Unis?

[Traduction]

M. Hopkins: Monsieur le Président, mon recherchiste est en haut. Toutefois, je suis ici depuis suffisamment de temps pour être au courant de certains des «irritants» dont parle le député. Je lui dirai que son gouvernement se rendra compte bientôt que gouverner n'est pas toujours une sinécure. Il va rencontrer lui aussi quelques irritants.

● (1630)

Le député a dit qu'il avait fallu se battre pour protéger les pêcheurs canadiens. Je ne vois rien de mal à cela. J'ai dit dans mon exposé que si les Américains obtiennent tant de succès, c'est qu'ils sont de coriaces négociateurs. Ils ne concluront pas à un parti pris anti-américain de notre part si nous sommes également de coriaces négociateurs. S'ils devaient se plaindre que nous sommes trop durs en affaires, ce serait un compliment.

Puisqu'il parle d'irritants, je lui signale que nous avons acheté aux États-Unis des quantités de matériel de défense et qu'au bilan de l'accord de défense partagée, le Canada accuse aujourd'hui un retard de 2 milliards de dollars au chapitre des échanges en matière de défense.

Une voix: Pourquoi?

M. Hopkins: Pourquoi? Parce que l'ancien gouvernement libéral a acheté aux États-Unis 138 avions de combat et que nous avons acheté une quantité énorme de matériel de défense. Les Américains ont toujours eu un secteur de production de la défense. «Pourquoi pas nous?», demanderez-vous. A mon avis, il faudrait construire au moins un navire par année pour maintenir nos chantiers navals en pleine activité. Or, le gouvernement n'est même pas capable à l'heure actuelle de trouver l'argent nécessaire pour construire un seul brise-glace.

Vous demandez pourquoi? C'est parce que l'ancien gouvernement libéral, contrairement à ce que nous ont dit les députés d'en face, a acheté énormément de matériel de défense pour équiper nos forces conventionnelles. Contrairement aussi au budget de défense que le gouvernement conservateur a présenté récemment et aux prévisions de dépenses de l'année dernière, qui indiquent une réduction de 2 p. 100 de la croissance du budget de défense du Canada, alors qu'il avait promis une croissance de 6 p. 100 au cours de la campagne électorale.

Je termine ma réponse au député en lui disant qu'il y a effectivement des irritants. Je voudrais bien savoir comment il pourrait ne pas en avoir entre deux pays qui commercent tellement depuis des années. Quand on fait 70 p. 100 de son commerce avec un seul pays du monde, comment n'y aurait-il pas d'irritants? Nous ne vivons pas dans une société idéale. Il y a des irritants, et ils ne vont pas disparaître simplement parce que celui qui en discute abandonne tout simplement la partie. Si le vis-à-vis fait preuve de fermeté, il faut se montrer encore plus ferme. Ce n'est pas en agissant autrement qu'on représente ou protège les Canadiens.

Le président suppléant (M. Gervais): Autres questions et observations?

M. Horner: Monsieur le Président, je ne vois pas comment le député de Renfrew-Nipissing-Pembroke (M. Hopkins) peut comparer les relations commerciales améliorées que nous essayons de négocier avec les États-Unis et l'accord de réciprocité de 1911. A l'heure actuelle, 85 p. 100 des produits qui sont exportés du Canada vers les États-Unis sont exempts de droits de douanes, tout comme 65 p. 100 des produits qui sont importés des États-Unis au Canada. La situation est toute autre. Nous essayons de nous entendre avec les Américains, de conclure un marché avec eux.